

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Développer les Compétences pour mieux Gérer l'Eau

COMITE DE BASSIN - DIREN MARTINIQUE



MISE EN ŒUVRE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES QUESTIONS IMPORTANTES DU DISTRICT HYDROGRAPHIQUE DE LA MARTINIQUE ET LE PROGRAMME DE RÉVISION DU **SDAGE**

Bilan - Juin 2006



SOMMAIRE

1. LE CADRE DE LA CONSULTATION. . .-----	3
2. BILAN DE LA CONSULTATION-----	10
<i>A. Analyse des questionnaires</i> -----	10
<i>B. Analyse des débats publics issus des réunions locales</i> -----	21
<i>C. Proposition de regroupement des enjeux en 5 enjeux</i> -----	30
3. RECOMMANDATIONS POUR 2007-----	31
ANNEXES.....	34
1. ECHANTILLON DE CADRAGE-----	35



1. LE CADRE DE LA CONSULTATION...

Le comité de bassin de la Martinique, où sont représentés tous les usagers, est le lieu d'une large concertation pour définir la politique de gestion de l'eau la plus rationnelle et mettre en place un programme d'actions adapté à engager d'ici 2015 pour atteindre un objectif de bonne qualité des eaux imposé à l'ensemble des états membres de l'Union Européenne. Le Comité de Bassin a fait réaliser un état des lieux de la ressource, des milieux et des activités en 2004. De celui-ci ont découlé les « questions importantes », c'est-à-dire les grandes priorités qui pourraient être mises en œuvre pour obtenir un bon état des eaux d'ici 2015.

Pourquoi consulter le public ?

L'article 14 de la **Directive Cadre sur l'Eau (DCE)** du 23 octobre 2000 du Parlement et du Conseil de l'Europe prévoit, pour atteindre l'objectif de bonne qualité des eaux en 2015, que les Etats membres associent toutes les parties intéressées à la mise en œuvre de la directive.

Le public doit être consulté sur :

- *le calendrier et un programme de travail (avant 2006),*
- *une synthèse des questions importantes qui se posent dans le bassin (avant 2007),*
- *un projet de plan de gestion de district hydrographique (avant fin 2008).*

Cette consultation a été **organisée par les Bassins**. Elle a été **accompagnée d'actions locales de communication**. Une campagne nationale de communication est venue en appui des actions locales. L'objectif de l'enquête est de faire le bilan des actions d'accompagnement.

Le Ministère de l'Ecologie et du développement durable (MEDD) a fixé le cadre national pour la consultation du public dans la circulaire **DCE 2004/15 relative à la consultation du public en application de l'article 14 de la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 du Parlement et du Conseil établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau**.

En application de l'article 14 de la DCE, le public a été consulté par les comités de bassin pendant 6 mois, en métropole de mai à novembre 2005, à la Martinique de novembre 2005 à mai 2006 sur les deux premiers points.

La consultation a pour but de vérifier si les enjeux sont bien partagés par le public et si des enjeux n'ont pas été oubliés. La consultation permet d'éclairer, de faire évoluer les orientations de travail du comité de bassin.

Comment consulter le public ?

La consultation a été organisée par les Bassins. Elle a été accompagnée d'actions locales de communication. Une campagne nationale de communication est venue en appui des actions locales.

La circulaire DCE 2004/15 du MEDD fixe le cadre de la consultation en précisant la nature des documents soumis à la consultation, l'organisation de la consultation, et la réalisation d'un questionnaire accompagnant les documents soumis à la consultation (les questionnaires élaborés dans chaque bassin doivent suivre un cadre national commun, afin de garantir la clarté de la démarche auprès de tous les citoyens).

Dans chaque bassin, les documents soumis à la consultation doivent être mis à disposition du public dans les préfectures, les sous-préfectures, les DIREN, les agences de l'eau (en métropole)... Le comité de bassin peut décider d'engager des actions spécifiques d'information et de consultation (par exemple, envoi du dossier de consultation à l'ensemble des maires, à des associations, ...).

Les avis recueillis sont transmis par les préfectures aux secrétariats des comités de bassin (agence de l'eau en métropole, DIREN dans les DOM).



UN QUESTIONNAIRE

La circulaire du MEDD a fixé un cadre national commun pour élaborer le questionnaire. Il impose qu'il se limite à 4 pages en format A 4, et que les conditions suivantes soient respectées :

- La page 1 doit introduire le rôle du comité de bassin, en tant qu'organisateur de la consultation du public. Elle doit expliquer le contenu, l'objectif et les suites de la consultation. Elle doit également donner les différents modes de participation possibles : réponse au questionnaire dans les lieux de consultation ou sur le site Internet dédié, envoi d'un courrier libre, postal ou électronique, adressé au président du comité de bassin. Elle doit enfin annoncer la consultation prévue fin 2007.
- Les pages 2 et 3 doivent être consacrées aux questions importantes ou enjeux de gestion de l'eau identifiés dans le bassin. Les questions correspondantes seront formulées par chaque comité de bassin, les enjeux identifiés étant spécifiques au bassin.
- Chaque question doit faire l'objet d'une courte explication préalable. La réponse doit pouvoir être donnée simplement à l'appui d'une échelle d'évaluation, lorsque la question le rend nécessaire.
- Un espace de commentaires libres peut être prévu en bas de la page 3, afin de permettre aux personnes consultées de mentionner les enjeux ou questions qu'elles estiment importantes et qui ne sont pas mentionnées dans le questionnaire. A défaut, cette possibilité de réponse libre doit être prévue sur internet ou par courrier.
- La page 4 doit concerner le programme et le calendrier de travail ainsi que les éléments d'identification du répondant.

La consultation à la Martinique a utilisé un questionnaire destiné à l'ensemble de la population. Il a été mis à la disposition des martiniquais à la préfecture, dans les sous-préfectures, à l'Office Départemental de l'Eau, à la DIREN, dans les mairies, aux hôtels du Département et de la Région, au siège des syndicats des eaux,...ou saisi sur le site Internet dédié à la consultation de novembre 2005 à mai 2006

Le questionnaire est structuré suivant les grands enjeux identifiés lors de l'état des lieux des eaux de la Martinique. Pour chaque enjeu, plusieurs questions sont posées à la population martiniquaise afin de recueillir leur avis sur leur degré d'importance (selon le cadre défini par la circulaire du ministère de l'écologie et du développement durable).

DES RÉUNIONS PUBLIQUES ET LES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Afin d'obtenir un avis qualitatif, le Comité de Bassin a décidé d'organiser des réunions publiques s'adressant au grand public. Ce sont six réunions et deux commissions géographiques composées d'élus, de représentants associatifs et de professionnels utilisateurs d'eau) qui sont tenues entre février et mai 2006.

L'OIEau a assisté le Comité de Bassin pour organiser ces réunions locales en privilégiant, en accord avec la DIREN et le Comité de Bassin :

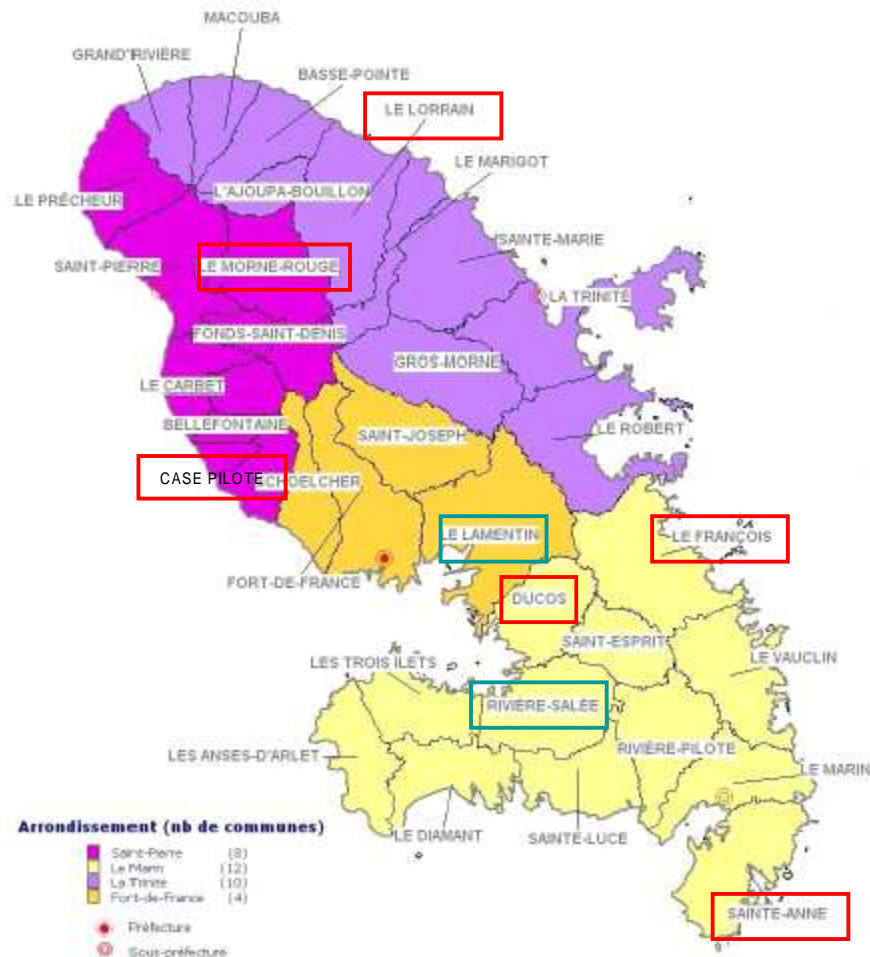
- La place des acteurs locaux avec l'implication des municipalités et associations locales lors des réunions de quartier.
- L'implication des communautés de communes et des distributeurs d'eau dans l'organisation des commissions géographiques et des réunions locales,
- L'implication des participants afin de leur permettre de s'exprimer dans un cadre convivial par la valorisation de leurs avis en direct et dans des comptes-rendus de réunion,
- L'utilisation de technique d'animation participative pour toutes les réunions pour favoriser **l'expression** des participants en leur offrant un temps et un lieu de parole, en veillant à ce que tous puissent s'exprimer, se rencontrer et échanger.



Les réunions ont été organisées de manière à être représentatives des diversités territoriales de la Martinique : trois réunions publiques dans le secteur nord de l'île, trois dans le secteur sud et deux commissions géographiques (1 dans le secteur centre, 1 dans le secteur sud) :

Réunion publique

Commission géographique



Les invitations ont été faites par voie de presse (encart publicitaire dans la presse écrite locale), sur invitation aux représentants des associations locales, aux élus locaux...

Déroulement des réunions :

Les réunions se sont déroulées autour de deux temps forts qui permettaient aux participants d'une part de prendre conscience des problèmes existants et d'autre part de prendre une part active à la réflexion en donnant leur avis.

Les réunions ont combiné la connaissance (information) et la prise de parole (consultation) :

- Première partie de la réunion (20mn) : l'objectif ici est de sensibiliser, de donner le même niveau d'information, la même culture à tous les acteurs locaux concernés par la ressource en eau concernant les aspects sociaux, économiques et réglementaires permettant de mieux comprendre les documents soumis à leur consultation. Un temps consacré aux questions sera favorisé pour percevoir le niveau de connaissance des participants.

- Deuxième partie de la réunion (1h30) : l'objectif est de favoriser **l'expression** des participants autour des grands enjeux en offrant aux participants un **temps et un lieu de parole**, en veillant à ce que tout un chacun puisse s'exprimer, se rencontrer et échanger dans un cadre convivial.



Programme d'une réunion type :

- Accueil (entre 18h et 19h) : distribution des questionnaires par les ambassadeurs bleus et remplissage sur place
- Introduction : Présidente du Comité de bassin, maire ou président du syndicat
- Présentation d'un diaporama sur l'état des lieux et les questions importantes : DIREN, chef du SEMA
- Débat : animé par OIEau
- Questions : Asconit (expert), DIREN, Présidente du Comité de Bassin
- Pot : offert par la municipalité ou la DIREN

→ Organisation d'une réunion :

- 1) Introduction (18h30-19h en attendant les retardataires): Introduction + distribution du questionnaire, à remplir sur place
- 2) Diaporama rappel de la Directive cadre sur l'eau, de l'objectif de la consultation et présentation de l'état des lieux et des questions importantes pour le bassin (19h-19h20) par la DIREN
- 3) Débat (19h20-20h30)
 - Rappel des consignes de discussion : très important pour faciliter la discussion et créer un climat de confiance

AUX PARTICIPANTS :

Chacun à la parole

Ne pas s'autocensurer

Ne pas censurer

Avis de chacun est intéressant et essentiel

Prise de parole ordonnée et respectueuse (ne pas intervenir tous en même temps)

- 1ere

question 30mn: Etat des lieux

- 5mn: *d'après le diaporama que nous venons de vous montrer dites nous « Quels sont les éléments, informations que vous retenir (sans les commenter)*
- 5mn: *Manque-t-il des points qui mériteraient de figurer sur cette liste ? Lesquels ? Sans commentaire*
- 10mn: *Discussion Quels sont ceux qui fonctionnent ensemble ? Faire des familles d'idées (garder 2-3 idées les plus importantes pour la salle), commentez, par exemple quelles sont les conséquences pour les acteurs de l'eau dans les différents domaines*

→ Les réponses du public sont synthétisées et toutes inscrites en temps réel sur un paperboard ; elles restent affichées pendant toute la durée de la réunion.

- **2e question 30mn** (affichage d'une diapositive avec la liste des enjeux, **les lire pour tous**): Enjeux
 - *Qu'elles sont les principales idées que vous inspirent cette liste d'enjeux : en manque-t-il, en a-t-il trop, sont-il pertinents... ?*
 - *Quels liens avec les familles précédemment identifiées, discussion ?...*

→ Toutes les réponses sont inscrites sur paperboard

- 3e question 20mn:
 - *Quelles actions/orientation/facteur-clé/conditions permettraient d'atteindre un bon état des eaux en 2015 ?*



- Toutes les réponses sont inscrites sur paperboard
- 4) 20h30: Discussion avec les experts (Asconit, DIREN), questions/réponses
- 5) 20h45: apéritif pour continuer les discussions

Toutes les réunions font l'objet d'un compte rendu ; ceux-ci sont joints en annexe n°1

LES AMBASSADEURS BLEUS

Le Comité de bassin a souhaité accompagner les martiniquais pour remplir les questionnaires en recrutant 2 ambassadeurs bleus. Présents dans tous les lieux fréquentés tels que les centres commerciaux, ils sont restés à la disposition des citoyens pour répondre à leurs questions, expliciter les termes utilisés et les aider à remplir le questionnaire, à la demande des répondants.

DIREN : Joindre leur planning

UN SITE INTERNET

Un site Internet dédié à la consultation régionale sur l'eau en Martinique (<http://www.eaupure-martinique.com>) propose en ligne de remplir le questionnaire. Outre le questionnaire, les documents soumis à la consultation sont mis à la disposition du public sur le site



LE BUDGET DE LA CONSULTATION

Le budget, comprenant les actions de communication (affiches, dépliants, relation presse, exposition, site Internet, supports), les réunions (animation, location de salle, matériel, sténotypie, buffets), les annonces légales, les documents de consultation, l'exploitation des questionnaires, les ambassadeurs bleus,.. s'élève à 113 000 €.

Budget de la consultation réalisée dans les bassins hydrographiques métropolitains

Bassins ...	Adour-Garonne	Artois-Picardie	Loire-Bretagne	Rhin-Meuse	Rhône-Méditerranée / Corse	Seine-Normandie
Nombre de questionnaires remplis	25 000	6 500	20 700	71 400	82 000 Dt Corse 5 150	16 000
<i>Dont actions spécifiques</i>				<i>B au Lettres</i> 66 500	<i>Mag. collect.</i> 57 000	
<i>Dont par Internet</i>	3 500	1 500	4 423	1 600	8 000	4 000
Population du Bassin	6,8 millions	4,7 millions d'habitants	11,5 millions d'habitants	4,176 millions d'habitants	14 millions dt 200000 en Corse	17 millions
Coût global <i>(hors campagne nationale)</i>	771 000 €	1 020 623 €	858 350 €	638 516 €	1 720 500 €	620 000 €
Actions réglementaires	21 000 €	41 261 €	13 000 €	7 336 €	33 500 €	38 500 €
Actions spécifiques au Bassin	350 000 €	499 362 €	245 350 €	601 180 €	424 000 €	316 500 €
Partenariats	400 000 €	480 000 €	600 000 €	30 000 €	1 263 000 €	265 000 €

ET LES SUITES...

Les avis collectés auprès du public ont été transmis au Comité de Bassin lors de sa séance du 31 mai 2006 afin d'être intégrés pour la définition des objectifs et des programmes d'actions. Une nouvelle consultation sur le « programme de mesures » est prévue fin 2007, conformément à la directive cadre sur l'eau.



2. BILAN DE LA CONSULTATION

Retour de 1800 questionnaires

Près de **200 participants** aux huit réunions publiques et commissions géographiques

Soit près de **0,5%** de la population Martiniquaise.

Taux de participation à la consultation du public en France :

District	Adour Garonne	Artois Picardie	Loire-Bretagne	Rhin-Meuse	Rhône Méditerranée Corse	Seine Normandie	Martinique
Pop du bassin en M	6,8	4,7	11,5	4,17	14 dont 0,2 en Corse	17	0,39
% Pop consultée par le questionnaire	0,37	0,14	0,18	1,71	0,59	0,09	0,45

A. Analyse des questionnaires

Près de **1800 personnes ont répondu au questionnaire** soit 0,45% de la population martiniquaise.

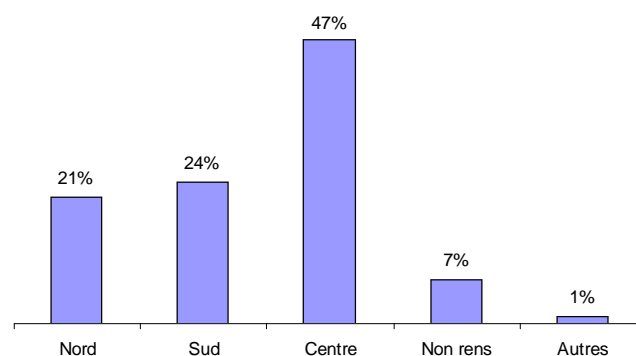
- 95% des questionnaires ont été remplis sur papier
- 5% des questionnaires ont été remplis directement en ligne via le site Internet consacré à l'opération.

Concernant l'appréciation du questionnaire, bien que la majorité des personnes exprimées considèrent qu'il est complet et très intéressant, 3% considèrent qu'il est trop long, trop compliqué et qu'il ne permet pas de s'exprimer réellement (trop de questions bloquées). A ces 3% peuvent être rajouté le nombre de questions laissées sans réponse qui peut supposé qu'elles étaient mal formulées, mal comprises...

Les questionnaires retournés sont répartis équitablement sur les secteurs géographiques suivants :

- ¼ des répondants vient du Nord
- ¼ des répondants vient du Sud
- ¼ des répondants vient de Fort de France
- ¼ des répondants vient du Centre (hors Fort de France)

Secteur géographique	Nbre de répondants	% de répondants
Nord	373	21%
Sud	421	24%
Centre hors FdeF	378	22%
Fort de France	465	25%
Non renseigné	132	7%
Autres	20	1%
Total	1789	100



Caractéristiques de la population de répondants

Profil de la population de répondants :

- Une population composée de 49% d'hommes et de 51% de femmes
- Une population adulte âgée de 25 à 65 ans (34% de 25-39 ans et 34% de 40-65 ans), avec néanmoins à noter une population jeune non négligeable avec 21% de moins de 25 ans. Les plus de 65 ans sont très sous représentés
- Une population vivant dans un foyer composé de 2 à 5 personnes (18% de 2 personnes, 18% de 3 personnes, 19% de 4 personnes et 14% de 5 personnes)
- Une population active (10% sont inactifs) composée de 25% d'ouvrier/employé, 18% de cadres et artisans qui sont sur-représentés par rapport à la structure de la population martiniquaise. Seuls 1% d'agriculteurs ont répondu (soit 17 questionnaires !)
- Une population résidant en majorité (65%) dans une maison individuelle
- Le secteur d'activité est difficile à définir car dans le questionnaire n'a pas été prévue la case « tertiaire » qui concerne près de 24% de la population martiniquaise.

Données détaillées concernant la population de répondants

Renseignement	Catégorie majoritaire parmi les répondants	Part de cette catégorie parmi les répondants	Part de cette catégorie dans la population martiniquaise
Sexe	Femme	51%	53%
	Homme	49%	47%
Age	25 - 40 ans	37%	19,5%
	40 – 65 ans	37 %	31,2%
	<25 ans	21%	36%
	> 65 ans	4%	13,2%
Nombre de personnes au foyer	- 2-4-5 personnes	- Env. 17% pour chaque	
	- 1 personne	- 9%	
Profession	Ouvrier/employé/technicien	25%	26%
	Etudiant	17%	nr
	Cadre / prof.libérale	18%	2,6%
	Retraités ou inactifs	10%	13,3%
	Artisans/ commerçants	5%	3,5%
	Agriculteurs	1%	0,8%
	Autres	7%	54% ¹
Secteur d'activité	Autres	Non identifié dans le questionnaire	93,6%
	Bâtiment		1,9% (construction)
	Industrie		2,4%
	Agriculture		2,2%
Logement	Individuel	65%	
	Collectif	35%	

¹ Le chiffre de 54% pour la catégorie « autres » est élevé dans la population martiniquaise car les données de cadrage fournies par la DIREN ne distingue pas les mêmes catégories que celles retenues dans le questionnaire d'une part, et d'autre part les données de cadrage n'ont pas suffisamment affinées les catégories socio-professionnelles (45% de catégories « autres », voir document en annexe n°).

Analyse des réponses au questionnaire

(voir Annexe 2 « Graphes des réponses au questionnaire »)

L'analyse enjeu par enjeu issue d'une part de la moyenne des taux d'adhésion et d'autre part de l'analyse en détail de chaque enjeu, permet d'effectuer un classement hiérarchique en fonction du taux d'adhésion moyen calculé (**adhésion = avis très importants + avis importants**).

(transféré plus loin) Dans la stratégie de communication à mettre en œuvre à l'avenir il serait intéressant de voir s'il y a des différences significatives dans les préoccupations entre jeunes et vieux ou gens du sud et du nord. permettrait de renforcer la dernière partie du rapport

Légende :

- enjeu classé prioritaire pendant les réunions publiques
- enjeu classé parfois prioritaire pendant les réunions publiques
- enjeu jamais cité comme prioritaire pendant les réunions publiques

Analyse des enjeux par ordre d'importance décroissant

ENJEU 7 : GARANTIR LA SANTÉ PUBLIQUE - 93% D'ADHÉSION ■

- *Toutes les actions de cet enjeu recueillant entre 93% et 96% d'adhésion (important) excepté renforcer la réglementation (88%)*
- *85% d'avis très important notamment pour*
- *les actions liées à la connaissance des effets de la pollution notamment des pesticides sur la santé*
- *Les actions liées au maintien de la vigilance sur la qualité de l'eau du robinet (85% très importants)*

→ **Avis des réunions publiques : classé comme un des 3 enjeux prioritaires par l'ensemble des participants dans toutes les réunions publiques**

→ **Classer en 2^e position des enjeux prioritaires dans le questionnaire**

ENJEU 1 : RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DES EAUX - 91% D'ADHÉSION ■

- *97% d'adhésion pour les actions liées à la réduction de la pollution liées aux activités domestiques et agricoles (ces actions recueillent 85% d'avis très importants)*
- *94% d'adhésion liés à la maîtrise de la pollution par les substances dangereuses en sensibilisant les utilisateurs (81% de très importants)*
- *93% d'adhésion liés à la restauration du fonctionnement hydrologique en maintenant un débit minimum pour la survie des poissons (71% de très importants)*
- *81-90% d'avis plus nuancés pour garantir la qualité de l'eau potable (60% de très importants)*

→ **Classer en 1^{ère} position des enjeux prioritaires dans le questionnaire**

→ **Avis des réunions publiques : classé comme un des 3 enjeux prioritaires**

LES ENJEUX 2-4-3-8-5 : ENTRE 83% ET 89% D'ADHÉSION, ET ENVIRON 65% TRÈS IMPORTANT,

ENJEU 2- PRÉSERVER LE LITTORAL (89%) ■

- 95% - Lutter contre les rejets directs en mer (81% de très important)
- 92% - Sauvegarder la mangrove (79% de très important)
- 84% - Bien aménager le littoral (60% de très important)
- 77 à 88% - Améliorer la gestion de la pêche, nuancée, (entre 48 et 55% de très important)

→ Classé en 5^e position des enjeux prioritaires dans le questionnaire

→ Avis des réunions publiques : jamais classé comme un des 3 enjeux prioritaires, bien que reconnu comme enjeu économique important (tourisme)

ENJEU 4- MAÎTRISER LES RISQUES - 88% ■

- 92% d'adhésion pour les actions liées au développement stratégique d'actions à l'échelle du bassin versant (plus de 70% d'avis très importants)
- Moins défricher/déboiser
- Interdire la construction
- 77%: Travaux pour protéger les personnes, 47% très important

→ Classé en 7^e position des enjeux prioritaires dans le questionnaire

→ Avis des réunions publiques : cet enjeu est quelques fois classé comme un des 3 enjeux prioritaires

ENJEU 3- GÉRER LA RESSOURCE EN EAU DE MANIÈRE COHÉRENTE - 87% ■

- 90% de taux d'adhésion : Toutes les actions recueillent entre 60% et 65% d'avis très important et près de 30% importants,
- excepté Appliquer le principe Préleveur-Pollueur-Payeur qui recueille 70% d'avis très importants.

→ Classé en 4^e position des enjeux prioritaires dans le questionnaire

→ Avis des réunions publiques : quelques fois classé comme un des 3 enjeux prioritaires

ENJEU 8- SENSIBILISER ET ÉDUIQUER - 86% ■

- 92% d'avis important pour les actions qui concernent le changement de nos habitudes et comportements (74% de très important); ce qui a été fortement souligné pendant les réunions publiques. Concernant les moyens à mettre en œuvre pour les associer à la gestion de l'eau (81% des répondants souhaitent la mise en place de spots télévisés)explication ?
- 78% : mieux informer, nuancé, (50% très important)
- 90% : formation professionnelle sur l'eau (68% très important)

→ Classé en 3^e position des enjeux prioritaires dans le questionnaire

→ Avis des réunions publiques : plusieurs fois classé en enjeu prioritaire



ENJEU 5- AMÉLIORER NOTRE CONNAISSANCE - 86% ■

- *recueil des avis mitigés avec seulement près de 52% d'avis très favorables et près de 34% d'avis favorables*
- *Comblent les lacunes*
- *Vulgariser aux citoyens les résultats des études*

→ **Classé en dernière position des enjeux prioritaires dans le questionnaire**

→ **Avis des réunions publiques : quelques fois classé comme un des 3 enjeux prioritaires**

L'ENJEU 6 : TENIR COMPTE DE LA DIMENSION SOCIALE ET CULTURELLE - PLUS FAIBLE TAUX D'ADHÉSION AVEC 78% ■

- *68-80% : Etudier la relation des martiniquais à l'eau 43% d'avis très importants et 13% qui estiment que cet enjeu n'est pas du tout important.*
- *86% d'adhésion pour les actions liées au développement de la communication de proximité (60% d'avis très importants). Les autres actions recueillent autant d'avis favorables que très favorables avec en moyenne 35% d'adhésion pour chacune.*

→ **Classé en 8^e position des enjeux prioritaires dans le questionnaire**

→ **Avis des réunions publiques : enjeu mal compris**

ENJEU 9 – SE DONNER LES MOYENS TECHNIQUES HUMAINS ET FINANCIERS ■

- *84% : Principe pollueur payeur d'adhésion, 70% de très important, la plus forte adhésion des mesures financières proposées dans le questionnaire*
- *82% : Aider financièrement ceux qui font des efforts, 50% de très important*
- *80% : Mettre en place une solidarité de bassin, 50% de très important*
- *75% : Donner des moyens à l'ODE (redevances), 40% de très important*
- *Augmenter le prix de l'eau (47% de pas du tout important), payer plus cher les produits de consommations (40% de pas du tout important)...*
- *Gratuité de l'eau, avis très nuancé, 30% de très important 20% de pas du tout important, 25% sans avis (ou n'ont pas répondu)*
- *Confier la gestion de l'eau, 30% important, 20% pas du tout important, 20% ne savent pas, 22-28% n'ont pas répondu,*
- *aux collectivités 70% adhésion et 50% de très important*

→ **Classé en 6^e position des enjeux prioritaires dans le questionnaire**

→ **Avis des réunions publiques : souvent classé comme enjeu primordial**

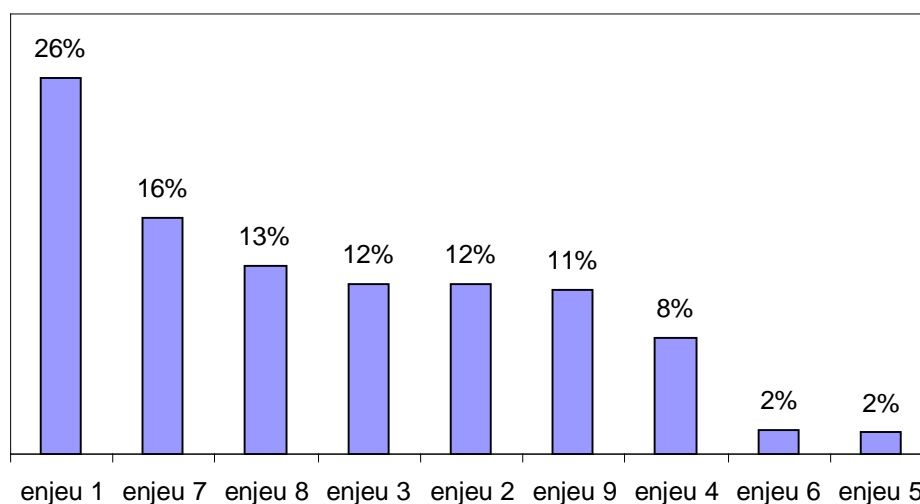
LES 3 ENJEUX PRIORITAIRES CLASSÉS PAR LES RÉPONDANTS

→ Les enjeux sont ici classés en fonction du nombre de fois cité en priorité 1, 2 ou 3, (donné en %) :

- **Priorité 1 : Enjeu 1 « Reconquérir la qualité des eaux »** classé en tête des enjeux de priorité 1 par 38% des répondants ; viennent ensuite, dans l'ordre décroissant du taux de réponse, les enjeux 7 (14%)-3-9-2-8-4-6-5
- **Priorité 2 : Enjeu 7 « Santé publique »**, classé en tête des enjeux de priorité 2 par 20% des répondants ; viennent ensuite par ordre décroissant d'intérêt les enjeux 2 (16%)-8-1-3-4-9-5-6
- **Priorité 3 : Enjeu 9 « Moyens techniques et financiers »**, classé en tête des enjeux de priorité 3 par 20% des répondants. Viennent ensuite par ordre décroissant les enjeux 8 (18%)-7-1-3-4-2-6-5. Cet enjeu est cité en priorité 3, alors que les réponses aux questions relatives à cet enjeu ne recueillent globalement pas un fort taux d'adhésion (en particulier pour les actions qui touchent directement au porte-monnaie du citoyen-répondant).

→ Les enjeux sont classés par ordre de priorité décroissante en calculant leur moyenne pondérée (permet de connaître les enjeux qui sont le plus cités comme enjeu prioritaire) :

Un score est attribué à l'enjeu selon qu'il est cité en priorité 1 (3 points), en priorité 2 (2 points) ou en priorité 3 (1 point) :



- Les priorités 1 et 7 recueillent la plus forte moyenne pondérée (ils sont cités en tête des enjeux Priorité 1 et priorité 2). Ces résultats sont cohérents avec les résultats de l'analyse des questionnaires qui met ces enjeux en tête des scores avec les plus forts taux d'adhésion (environ 95%).
- Les résultats de l'analyse des enjeux prioritaires par le biais de la moyenne arithmétique (plutôt que par le nombre de réponses obtenues – cf. ci-dessus) sont différents des résultats obtenus avec le taux de réponses au classement des enjeux prioritaires. En particulier pour l'enjeu 9 qui passe de la position d'un enjeu prioritaire (avec le mode de calcul ci-dessus) à un enjeu qui arrive en 6^e position avec la moyenne pondérée.
- L'utilisation de la moyenne pondérée est cependant à utiliser avec prudence car elle ne reflète pas l'importance qu'ont accordée les répondants en le plaçant en tête des enjeux de priorité 3.

Analyse par action

L'analyse plus fine de chaque enjeu fait apparaître que les actions peuvent être classées par thème :

LUTTE CONTRE LA POLLUTION D'ORIGINE AGRICOLE ET LES PHYTOSANITAIRES - 95% D'ADHÉSION

L'analyse des réponses au questionnaire fait apparaître que les actions liées à la réduction de la pollution des eaux liées aux activités agricoles et en particulier celles touchant aux phytosanitaires -surveiller les sources d'apport, sensibiliser et former les utilisateurs de pesticides, être vigilant sur la nature des produits employés, mieux connaître les effets sur la santé des pesticides- recueillent un très fort consensus (95%) :

- *Réduire la pollution des eaux liées aux activités agricoles en identifiant et en surveillant les sources d'apport de phytosanitaires avec 85% de très importants*
- *Mieux connaître les effets de la pollution sur la santé notamment les effets des pesticides avec 85% de très importants*
- *Maîtriser la pollution par les substances dangereuses en sensibilisant les utilisateurs avec 81% de très importants*
- *Limiter les pratiques en formant les utilisateurs de pesticides, d'engrais, de détergents, ..., aux dangers des produits pour l'environnement avec 80% de très importants*
- *Maîtriser la pollution par les substances dangereuses en étant vigilant sur la nature des produits employés avec 82% de très importants*
- *Fournir des aides financières aux agriculteurs, industriels qui font des efforts pour réduire la pollution ou bien Réduire la compétitivité économique des entreprises pour réduire la pollution... recueillent 50% d'avis très importants (+20 à 30% d'avis importants), 10% pensent que ce n'est pas du tout important.*

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS (AUTRES QU'AGRICOLES) ET SANTÉ PUBLIQUE : 95% D'ADHÉSION

- *97% d'adhésion : Réduire la pollution des eaux liées aux activités domestiques en contrôlant notre assainissement individuel et collectif (79% d'avis très importants)*
- *95% d'adhésion : Lutter contre les rejets en mer (81% de très importants)*
- *95% d'adhésion : Maintenir une vigilance sur la qualité de l'eau du robinet (85% d'avis importants)*

ACTIONS LIÉES À L'AMÉLIORATION DU LITTORAL ET DES MANGROVES : 90-95% D'ADHÉSION

- *95% d'adhésion : Restaurer la qualité des eaux littorales et les écosystèmes marins en luttant contre les rejets polluants directs en mer (81% d'avis très importants)*
- *92% d'adhésion : Reconquérir et sauvegarder les mangroves en réduisant les apports de matières polluantes et en arrêtant leur destruction (79% d'avis très importants)*
- *90% d'adhésion : Protéger la frange littorale en renforçant les protections naturelles*



EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT : 90-95% D'ADHÉSION

- 94% d'adhésion : Développer la culture de la prévention du risque sanitaire (77% d'avis très importants)
- Faire payer ceux qui polluent : très important
- Faire payer chaque utilisateur : pas du tout important
- 90% d'adhésion : Changer nos habitudes (75% d'avis très important) : économie, d'eau, utilisation de produits ménagers moins polluants, adapter nos comportements...
- 90% d'adhésion : Sensibiliser (80% d'avis très important)
- Développer la communication de proximité avec 60% qui considèrent que c'est très important
- Diffuser les résultats des études à tous les citoyens recueille un intérêt nuancé avec 53% des répondants qui pensent que c'est très important et 33% important (seulement 4% pensent que ce n'est pas du tout important)
- Etudier la relation des martiniquais à l'eau recueille une adhésion plus mitigée avec environ 30% qui pensent que c'est très important, 40% important et presque 20% pas du tout important.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TENANT COMPTE DES MILIEUX ET DES RISQUES : 90% D'ADHÉSION

- 92% d'adhésion : Développer une stratégie d'aménagement sur les rivières (72% d'avis très important),
- y compris les actions liées au défrichement et reboisement (cet aspect a été plusieurs fois soulevé dans le cadre des réunions publiques). Soulevée également lors des réunions publiques, la cohésion entre les politiques publiques (agriculture, urbanisme, eau...) recueille une adhésion de 87% des répondants
- plus de 90% d'adhésion : Restaurer le fonctionnement écologique des cours d'eau pour la faune et la flore, (70% d'avis très importants)
- 90% d'adhésion : Améliorer le dispositif d'alerte en cas d'inondation (62% d'avis très importants) arrive nettement devant les travaux pour protéger les biens et les personnes qui recueille 47% d'avis très favorables et 30% d'avis favorables
- La mise en place des périmètres de protection des captages d'eau recueille 90% d'adhésion (70% de très importants)
- Mobiliser de nouvelles ressources, important mais nuancé : 60% de très important et 30% d'important
- Comblent les lacunes en terme de connaissance recueille des avis très nuancés avec 50% de très important et 35% d'important, 11% ne se prononcent pas

MOYENS ECONOMIQUES ET RÉGLEMENTAIRES – 70-80% D'ADHÉSION

Avis très nuancés en fonction des actions proposées :

- Faire payer ceux qui polluent
- Le Principe pollueur payeur 84% d'adhésion (70% de très important), la plus forte adhésion des mesures financières proposées dans le questionnaire
- Aider financièrement ceux qui font des efforts : 82% d'adhésion (50% de très important)
- Mettre en place une solidarité de bassin : 80% d'adhésion (50% de très important)
- Donner des moyens à l'ODE (redevances) : 75% d'adhésion (40% de très important)
- Confier la gestion de l'eau aux collectivités : 70% d'adhésion (50% de très important)



- *Faire payer chaque utilisateur : pas du tout important*
- *Augmenter le prix de l'eau (47% de pas du tout important),*
- *Payer plus cher les produits de consommations (40% de pas du tout important)*
- *Gratuité de l'eau : avis très nuancé avec 55% d'adhésion (30% de très important), 20% de pas du tout important, 25% sans avis (ou n'ont pas répondu)*

Analyse par catégories : âge / catégorie socio professionnelles / secteur géographique (graphes annexe 3)

ANALYSE PAR AGE

Globalement sur l'analyse de l'ensemble des enjeux **les plus de 65 ans** (4% des répondants) arrivent en première position avec des taux de réponses « très importants » plus élevés que pour les autres catégories d'âge :

- *Les trois enjeux qui arrivent en tête sont : enjeu 7 Santé publique (81%) – enjeu 1 Eau et milieux (80%) – enjeu 2 Préserver le littoral (78%)*

Les moins de 25 ans (21% des répondants) sont dans l'ensemble plus sévères sur les enjeux avec des taux de « très importants » inférieurs aux autres tranches d'âge :

- *Les trois enjeux qui arrivent en tête sont : enjeu 7 Santé publique (72%) – enjeu 1 Eau et milieux (79%) – enjeu 2 Préserver le littoral (57%)*

Les 40-65 ans (34% des répondants) arrivent en deuxième position des « très favorables » aux enjeux :

- *Les trois enjeux qui arrivent en tête sont : enjeu 7 Santé publique (83%) – enjeu 1 Eau et milieux (63%) – enjeu 2 Préserver le littoral (72%)*

Les 25-39 ans (34% des répondants) sont très favorables aux enjeux avec des avis « très importants » élevés :

- *Les trois enjeux qui arrivent en tête sont : enjeu 7 Santé publique (81%) – enjeu 1 Eau et milieux (75%) – enjeu 2 Préserver le littoral (69%)*

L'enjeu 9 a été analysé question par question car leur hétérogénéité ne permet pas de faire une synthèse globale :

- *La question qui récolte le plus fort score de « très important » toute catégorie d'âge confondue est « Faire payer ceux qui polluent : moins de 25 ans (63%), 25-39 ans (72%), 40-65 ans (74%), plus de 65 ans (70%)*
- *La question qui récolte le plus faible score de « très important » toute catégorie d'âge confondue est « payer plus cher la facture d'eau » : moins de 25 ans (13%), 25-39 ans (16%), 40-65 ans (14%), plus de 65 ans (10%)*
- *La question qui récolte le plus fort score de « très important » des moins de 25 ans : « accepter de diminuer la compétitivité des entreprises pour réduire la pollution » avec 52% de très important (et 25-39 ans (46%), 40-65 ans (45%), plus de 65 ans (51%))*
- *Les moins de 25 ans sont plus intéressés par les actions qui visent à faciliter la gratuité de l'eau que leurs aînés avec un écart de 5% de « très importants », ainsi que les actions de solidarité ou collectives. Ils font plus confiance que à leurs aînés aux associations et aux acteurs économiques pour gérer l'eau qu'aux collectivités et à l'état.*

ANALYSE PAR CATÉGORIE SOCIO PROFESSIONNELLES

Les 3 enjeux récoltant les plus gros scores de « très importants » sont classés dans le tableau suivant par catégorie socio professionnelle. A noter que les deux enjeux arrivants en tête toutes catégories socio professionnelles confondues sont l'enjeu 7 (Santé publique) et l'enjeu 1 (Reconquérir les milieux) puis en 3^e position les enjeux 4 (Améliorer les connaissances) et 8 (Sensibiliser) cité deux fois par les ouvriers et les cadres.

Etudiant	Inactif - Retraité	Mère de famille	Ouvrier , employé, technicien	Cadre, profession libérale, fonctionnaire	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Agriculteur
7 (72%)	7 (82%)	7 (82%)	7 (83%)	7 (79%)	7 (82%)	7 (82%)
1 (64%)	1 (80%)	1 (71%)	1 (78%)	1 (75%)	1 (71%)	1 (76%)
4 (54%)	3 (70%)	4 (72%)	8 (66%)	3-8 (67%)	4 (66%)	4 (70%)

Rappel :

1. Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques	4. Améliorer notre connaissance sur les milieux aquatiques	7. Garantir la santé publique
2. Préserver notre littoral	5. Maîtriser et prévenir les risques	8. Sensibiliser et éduquer à l'environnement et au développement durable
3. Gérer de manière cohérente la ressource en eau	6. Tenir compte de la dimension sociale et culturelle de l'eau et des milieux aquatiques	9. Se donner les moyens techniques humains et financiers pour une gestion durable de l'eau

L'enjeu 9 a été analysé question par question car leur hétérogénéité ne permet pas de faire une synthèse globale :

A noter quelques points forts

- « Fournir des aides à ceux qui polluent » recueille 60% de « très important » des Ouvriers/employés/techniciens contre en moyenne 40 à 50% pour les autres catégories
- Les agriculteurs accordent une grande importance à « faire payer ceux qui polluent » avec 73% de très importants (le plus fort score qu'ils aient attribué à une action de cet enjeu). Pour les autres actions leurs réponses ne se distinguent pas de celles des autres catégories.

ANALYSE PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

Les différences de scores obtenus entre les secteurs géographiques pour les enjeux 1 à 8 ne sont pas significatives. Les taux de réponses « très importants » sont comparables, excepté pour l'enjeu 7 « garantir la santé publique » pour lequel la zone du Centre s'est prononcée plus fortement (82%) que les autres secteurs géographiques (77% en moyenne).

Concernant l'enjeu 9, il y a peu de différence entre les réponses des secteurs géographiques définis excepté pour l'action « faire payer ceux qui polluent » qui obtient dans le Centre (74%), Nord-Nord Caraïbe (71%), Sud (69%), Nord-Centre atlantique (64%) soit près de 10% d'écart en fonction du secteur géographique.



Le programme de travail

→ Un programme de travail satisfaisant pour 80% des répondants

→ 70% souhaitent être d'avantage associés à la définition de la politique de l'eau

→ Avec par ordre de préférence des vecteurs d'information

- La commune – 80%
- L'office de l'eau – 64%
- Le comité de bassin, les associations de protection de la nature -54%
- Les associations de consommateurs – 45%
- Le département, la région, l'état – 30 à 40%

→ Les répondants souhaitent de préférence ne pas être personnellement associés (les réponses recueillies dans le cadre des réunions publiques sont similaires).

→ Les supports de la consultation sont par ordre de préférence : les spots TV (80%), la presse régionale et la radio (65%), des articles dans le bulletin municipal (53%) et loin derrière les réunions publiques (40%), participer à des actions concrètes (45%), les forum Internet (33%).

Les questions ouvertes

Quelques questions ouvertes ou opinions issues des questionnaires et des réunions locales

- Appliquer et faire appliquer la réglementation, contrôler, sanctionner
- Connaissance :
- Fournir plus de données (volume, consommation des différents usagers, qualité de l'eau de consommation, de baignade), donner des points de vue scientifiques
- Il manque des questions personnelles sur les pratiques de gens, leur perception de la qualité de l'eau
- Rénover les réseaux et les canalisations
- Avoir un plan de gestion des forêts compatible avec la qualité de l'eau
- Reboiser les rivières, protéger la forêt
- Supprimer la pollution disséminée : épaves de voitures, décharges...
- Problématiques des sources : qualité, complémentarité...
- Education, sensibilisation, information pour les adultes, les enfants, les professionnels
- Aspects économiques :
- Facturation de l'eau, prix de l'eau, coût de l'eau dans une politique globale départementale
- Principe pollueur-payeur : faire payer ceux qui utilisent des produits polluants, ceux qui consomment beaucoup
- Rechercher de nouvelles ressources : sur les monts, dessaler l'eau de mer, récupérer les eaux de pluie
- Quel développement économique et urbanisme pour atteindre un bon état ? Développer un schéma cohérent d'aménagement de la Martinique
- Risques sanitaires, maladies liées à l'eau
- Reconquérir la mangrove



- Que peut on faire tout de suite ?
- Coopération, solidarité entre les îles caraïbes
- Aider, récompenser ceux qui ont de bonnes pratiques
- L'eau est l'affaire de tous
- Multitude d'acteurs
- Actions envers l'agriculture : délimiter des zones spécifiques, réduire le gaspillage
- Valoriser les milieux aquatiques, mer, mares, rivières
- Faire voter les gens sur les propositions établies
- Economie d'eau : rôle important des entreprises
- ...

B. Analyse des débats publics issus des réunions locales

(Voir annexe 4 « Bilans des réunions publiques »)

Le taux de participation a été inégal mais assez satisfaisant dans l'ensemble avec un nombre de participants moyen de 25 par réunion et un maximum de 40 participants au François et un minimum d'une dizaine au Lamentin et à Ducos.

L'analyse des fiches d'évaluation remises aux participants en fin de réunion montre que l'organisation a été jugée de satisfaisante à très satisfaisante, que la présentation de l'état des lieux et des enjeux a été très claire et que les participants ont pu s'exprimer en toute liberté, dans le calme et le respect de la parole de chacun.

Les informations recueillies pendant les réunions publiques sont plus facilement exploitables pour leur prise en compte que celles issues des 2000 questionnaires. Le questionnaire ne permet pas d'exprimer réellement un point de vue mais de donner un avis somme toute assez binaire « d'accord », « pas d'accord ». Les réunions publiques sont un lieu d'expression libre et sans censure. Les techniques utilisées par l'OIEau permettent de recueillir des avis exhaustifs ce qui facilite l'exploitation des débats.

Les différences dans les avis exprimés lors des réunions sont sensibles entre les réunions publiques et les commissions géographiques. Les participants aux commissions géographiques sont des élus, des membres de syndicats d'eau, des représentants associatifs membres du comité de bassin qui sont initiés aux questions liées à l'eau. Les questions importantes qui se distinguent dans ce cadre concernent plutôt les aspects financiers et économiques puis les aspects liés aux changements avec l'éducation.

Synoptique des réunions :

Lieu (zone)	Date	Horaires	Nbre de participants	Intervenants	Observations
Case Pilote (N-N atl)	8 février 2006	18h40-20h40	30	Maire, DIREN, ODE, bureau d'étude Asconit, OIEau	Présence de la presse, écrite et TV
Lorrain (N-Centre)	9 février 2006	18h35-20h40	25	Adjoint au maire, Pte CB, ODE, DIREN, OIEau	
Sainte Anne (sud)	10 février 2006	19h-20h45	36	Maire, Diren, OIEau, Asconit	
Le François (sud)	8 mars 2006	19h-20h20	40	Présidente du CB, maire, DIREN, OIEau	la réunion a été filmée par Perspectives pour réaliser un film sur la consultation du public en Martinique
Morne Rouge (N-N atl.)	9 mars 2006	19h50-21h00	14	Adjoint au maire, Diren, OIEau	Télévision locale ATV a filmé toute la réunion
Rivière Salée* (sud)	24 avril 2006	18h30-20h30	27	Pt SICSM, Pte CB, Diren, OIEau,	Mbres du SICSM, initiés,
Lamentin* (centre)	25 avril 2006	19h-20h30	12	Adjoint au maire, élu de la CACEM, DIREN, Pte CB	membres de la CACEM, élus, associations
Ducos (sud)	27 avril 2006	18h45-21h15	10	Adjoint au maire, Diren, OIEau, Asconit	Changement de technique : les participants font ensemble la carte de l'état des lieux, puis comparaison avec celle réalisée par le CB
	8 réunions	Durée moy. : 2h	194		

* Commissions géographiques

Avis émis pendant les réunions publiques

LES PARTICIPANTS :

Proportion homme-femme aux réunions locales

Lieu	Nombre	Hommes	Femmes
Case Pilote	30	50%	50%
Lorrain	25	56%	44%
Sainte Anne	36	70%	30%



Le François	40	56%	44%
Morne Rouge	14	64%	36%
Rivière salée*	27	40%	60%
Lamentin*	12	75%	25%
Ducos	10	70%	30%
Total pondéré	194	58%	42%

*commission géographique



TRANCHE D'ÂGE :

C'est la tranche d'âge des 40-60 ans qui s'est la plus déplacée (75% des participants) dans les réunions publiques ; pour information les questionnaires ont été rempli à égalité par les tranches d'âge 20-39 et 40-60 ans

Tranche d'âge des participants

Lieu	<14 ans	14 – 18 ans	20 – 40 ans	40 – 60 ans	> 60 ans
Case Pilote	1	0	0	En majorité	Très peu
Lorrain					
Ste Anne	0	0	Beaucoup	En majorité	Très peu
Le François	0	0	Peu 21%	Majorité 71%	Très peu 8%
Morne Rouge	0	0	16%	42%	42%
Rivière Salée*	0	0	Très peu	majorité	Très peu
Lamentin*	1	0	30%	70%	0
Ducos	0	0	peu	majorité	0
Total	2	-	Peu	En majorité	Très peu

* Commission géographique

ORIGINE DES PARTICIPANTS :

Le grand public n'a pas été suffisamment touché par les réunions publiques, bien qu'il représente un peu plus de la moitié des participants sur l'ensemble des réunions publiques. Beaucoup d'élus municipaux étaient présents lors de ces réunions.

Les deux « commissions géographiques » avaient convié des initiés tel que les associations, les représentants de syndicats d'eau potable et des élus.

Acteurs de l'eau – Grand public

Lieu	Nombre	Acteurs de l'eau	Grand public
Case Pilote	30	30%	70%
Lorrain	25	50%	50%
Sainte Anne	36	50%	50%
Le François	40	50%	50%
Morne Rouge	14	50%	50%
Ducos	10	10%	90%
Ss total	155	45%	55%
Rivière Salée*	27	85%	15%
Lamentin*	10	85%	15%

* Commissions géographiques

Avis des participants sur l'état des lieux

(Voir Annexe 4 « bilan des réunions publiques »)

RÉSUMÉ DES AVIS ÉMIS SUR L'ÉTAT DES LIEUX PENDANT LES 8 RÉUNIONS :

Etat des lieux alarmant, catastrophique, il faut agir vite dès maintenant, prendre des mesures d'urgence sans attendre 2015

Il faut améliorer les connaissances, trop de secteur sans données ou en doute, avoir des données plus fines ; est-on sûr d'avoir identifié tous les polluants (métaux lourds, pollution radioactive... ?) et tous les risques ;

Il faut définir des indicateurs spécifiques à la Martinique pour évaluer la qualité des eaux en 2015

Qualité de l'eau et développement économique de la Martinique :

- *Quelle agriculture pour la Martinique si on veut atteindre un bon état en 2015 ? Comment concilier agriculture et qualité de l'eau ? peut-on produire durablement ? peut-on réglementer rigoureusement l'utilisation de pesticides ? quels moyens de produire proprement des bananes ? doit-on continuer à donner de nouvelles autorisations d'exploitation de cultures polluantes*
- *Conflit d'intérêt entre agriculture et développement touristique (l'agriculture dégrade l'eau nécessaire au tourisme)*
- *Peut-on concilier agriculture et eau potable (les zones agricoles correspondent aux zones d'alimentation en eau) ; quelle cohérence entre la politique agricole et la politique de l'eau ?*

Les prélèvements sont aussi sources de dégradation des eaux ; connaît-on bien le poids de l'urbanisation sur les prélèvements, comment l'évaluer.

L'état des lieux est-il irréversible ?

La ressource en eau de la Martinique est-elle inépuisable ? Va-t-on manquer d'eau ?

Que sait-on sur les eaux souterraines et leur potentiel ?

POINTS CLES :

Faire prendre conscience de l'utilité et la valeur de l'eau

Faire prendre conscience que la qualité de l'eau dépend de la qualité de la terre (occupation du sol de l'agriculture au déboisement en passant par le bétonnage et l'urbanisation) ; quelle agriculture, cohérence entre politique de l'eau et politique agricole, entre développement économique et qualité de l'eau

Manque de données, de chiffres d'études scientifiques

Implication des personnes à tous les niveaux, changer nos pratiques et nos habitudes

LES POINTS À RAJOUTER :

Il manque un diagnostic d'urgence (à court terme) cartographié.



Avis des participants sur les enjeux

L'enjeu 7 « **santé publique** » a été mis au premier rang des enjeux dans la presque totalité des réunions publiques ; tous les autres enjeux devant permettre d'améliorer la santé publique

L'éducation de tous (des enfants, aux professionnels...) est considérée comme un passage obligé pour changer les comportements et les habitudes

Bien que les 9 enjeux soient tous considérés comme très importants et en interaction, ils sont trop nombreux pour être retenus facilement ; un regroupement des enjeux en 5 ou 6 catégories permettrait de les énoncer comme des slogans (voir ci-dessous « proposition de regroupement des enjeux »).

Les participants souhaitent que soient définis des actions avec leurs échéances.

Actions proposées pour atteindre un bon état en 2015

EDUQUER POUR FAIRE CHANGER LES HABITUDES

- *Tout public : depuis l'école jusqu'aux adultes*
- *Utiliser l'éducation nationale, l'échelon communal (sensibiliser au plus près)*
- *Renforcer l'action des associations (accès à l'information)*
- *Donner les éléments pour faire prendre conscience de l'importance de la ressource*

CHOISIR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'EAU

- *Interdire ou fortement réglementer les pesticides en Martinique et en particulier dans les zones rouges, changement de pratiques agricoles*
- *Privilégier l'agriculture biologique voir raisonnée*
- *Développer la recherche sur les phytosanitaires respectueux de l'environnement*
- *Agriculture propre, analyser un scénario économique sur l'abandon ou non de la culture de bananes*

DÉFINIR UN PROJET POLITIQUE POUR LA MARTINIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- *Etablir une charte citoyenne de bonnes pratiques : réglementer l'entrée des lessives et détergents toxiques, favoriser l'utilisation de produits propres, préconiser les achats durables, réflexes éco-citoyens, changer nos pratiques (avoir une île bio),*
- *Avoir un plan d'aménagement du territoire : maîtriser l'urbanisation et le bétonnage de rivière, maîtriser l'urbanisation sur le littoral,...*
- *Avoir un plan d'amélioration de l'assainissement : faire connaître les techniques adaptées, améliorer les systèmes vétustes individuels et collectifs, chercher des moyens de mieux valoriser les boues de stations...*
- *Avoir un plan de gestion des forêts en cohérence avec la politique martiniquaise de l'eau : où, quand, comment déboiser, reboiser pour préserver la qualité des eaux*



DIVERSIFIER LES RESSOURCES EN EAU UTILISÉES

- *Eaux souterraines, eaux de pluie (dès la construction des logements, collecte et stockage), dessalement de l'eau de mer,*
- *Economie d'eau*

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

DÉFINIR UN PLAN D'URGENCE À COURT TERME

Concentrer les efforts sur les zones rouges

AVOIR UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET OBLIGATOIRE

- *Etre plus répressif (pénalement et financièrement)*
- *Faire des campagnes choc avec des privations d'eau pour comprendre sa valeur*
- *Faire des quotas de consommation, avec des coûts qui augmentent si ils sont dépassés*

Vision de l'eau des participants à la suite de la réunion

Pour certains leur vision de l'eau n'a pas changé à la suite du débat. Pour d'autres, le débat leur a permis de prendre conscience qu'il faut agir aujourd'hui sinon nous le regretterons plus tard, et que chacun doit changer sa vision de l'eau.

Les remarques ont révélées une prise de conscience générale sur l'importance de la préservation de la ressource en eau. Les participants ont noté qu'il était urgent de mieux protéger la ressource, notamment grâce à une meilleure économie de l'eau. La réunion a également permis de se rendre compte des problèmes liés à la pollution des eaux.

Les participants ont également soulevés les problèmes de manques d'informations générales sur l'eau, voire de mauvaises informations.

Des éclaircissements sur les polluants (pesticides notamment) et les économies d'eau à faire semblent nécessaire pour améliorer la compréhension des participants.

Les moyens pour transmettre l'information

COMMENT TRANSMETTRE L'INFORMATION ?

- *La presse, la TV, la radio, le journal : faire plus de publicité, faire des spots TV et utiliser les journaux locaux, faire des reportages qui passent à la télé.*
- *Choquer pour marquer les esprits : Documentaires, émissions qui pourraient choquées pour faire prendre conscience à la population de l'importance de l'eau*
- *Expositions : dans les écoles avec des élèves, expositions itinérantes dans les communes*
- *Faire des brochures de vulgarisation sur les questions de l'eau et sur l'utilisation de l'eau, faire passer l'information avec des termes simples en évitant les expressions trop techniques ou scientifiques*
- *Diffuser de l'information périodiquement au travers de bulletins d'information, avec la facture d'eau*



- Diffuser des brochures « respectons l'eau » dans les écoles, dans les maisons pour tous, ...
- Le bulletin municipal
- Aller au contact direct de la population
- Faire plus de conférences et de réunions de proximité, s'appuyer sur les maires pour les organiser,
- Mail
- Web mis à jour régulièrement avec des informations pertinentes

VERS QUI ?

- Le milieu scolaire, éducation des parents et des enfants dès l'école, dès la maternelle. Eduquer les enfants (qui sont des adultes en devenir),
- Le grand public
- Les professionnels : agriculteurs notamment sur l'utilisation des phytosanitaires
- Les associations

AVEC QUI ?

- Les collectivités, les maires : leur donner du matériel (CD, cassettes) pour qu'ils puissent animer aussi des débats dans leur quartier
- Les institutionnels de l'eau : CG, ODE... doivent informer sur ce qu'ils font dans le domaine de l'eau
- Les associations veulent être plus impliquées dans la consultation, information du grand public (prévoir des supports pédagogiques ou bien des sessions de formation pour leur donner les informations utiles). Leur demander de rédiger (avec leurs adhérents ou dans le cadre de réunions de quartiers) des actions et proposition sur les mesures à mettre en oeuvre
- Créer des cellules efficaces dans chaque commune (cellule locale de l'eau)

Comment améliorer ce mode de consultation

- Apporter cette information dans les foyers, les plus reculés et dans les milieux les plus polluants
- Donner des exemples concrets ; donner des informations plus concrètes, plus proches des préoccupations du public
- Faire plus d'information avant la réunion et plus large ;
- Plus médiatiser les actions et les dates des réunions publiques
- Prendre plus de temps pour la discussion
- Mettre en place des réunions de quartiers dans chaque ville, lycées et facultés
- Diffuser le diagnostic au public
- Donner des documents moins synthétiques

Autres commentaires des participants

- Interrogation sur la prise en compte des débats dans les décisions
- Souhait qu les décideurs de la Martinique s'impliquent plus et participent plus aux réunions (notamment les maires, CG, CR et la présidente du comité de bassin)
- Donner une suite à cette réunion dans les mois à venir (avec manifestation)
- Mettre à la disposition du public les comptes rendus des réunions publiques



- *Plus d'informations des martiniquais, avec diapo et photos*



C. Proposition de regroupement des enjeux en 5 enjeux

GERER L'EAU

COMME UN BIEN COMMUN ET DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS ENTRE LES USAGERS

(E3 GÉRER + E9 MOYENS)

Développer des programmes cohérents à l'échelle des bassins en concertation avec l'ensemble des acteurs, mieux concilier les différentes politiques et les usages (agriculture, développement urbain et touristique, gestion des forêts...)

Appliquer le principe pollueur-payeur

Améliorer la gestion des prélèvements : diversifier la ressource, faire des économies d'eau

Développer des solidarités de bassin

Mettre en place les redevances pour financer les programmes de mesures

Transparence des coûts des efforts à faire (dont prix de l'eau)

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

POUR RECONQUÉRIR ET PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE NATUREL DANS UN SOUCI DE SANTÉ PUBLIQUE, DE QUALITÉ DE VIE

(E1 MILIEUX + E2 LITTORAL + E7 SANTÉ PUBLIQUE)

Lutter contre les pollutions agricoles, urbaines, industrielles

Garantir la qualité de la ressource pour l'eau potable

Lutter contre les rejets polluants en mer

Sauvegarder et reconquérir les mangroves

Aménager de manière cohérente les fronts de mer

Mieux connaître les effets des pollutions sur la santé, développer des programmes de recherche eau et santé

...

CHANGER NOS HABITUDES

ET PROMOUVOIR LES PRATIQUES CITOYENNES

VIS-À-VIS DES MILIEUX

(E6 DIMENSION SOCIALE + E8 ÉDUCATION)

Diffuser la connaissance auprès du grand public

Former les utilisateurs de pesticides, des engrais et tous produits dangereux pour l'environnement

Sensibiliser les citoyens sur leurs pratiques

Développer une culture de respect de l'eau

Mieux former et mieux informer les populations

Changer nos habitudes en adaptant nos comportements

Garantir le respect des réglementations existantes (répression financière et pénale doit être appliquée)



AMELIORER LA CONNAISSANCE

SUR LES MILIEUX AQUATIQUES (E5 CONNAISSANCE)

Recherche, études, ... informer sur les résultats

Comblent les lacunes en terme de données

Fédérer, coordonner, valoriser, vulgariser les résultats des études et travaux de recherche

MAITRISER ET PREVENIR LES RISQUES

(E4 RISQUES)

Développer une stratégie d'action à l'échelle du bassin

Fond financier pour remettre en état les équipements liés à l'eau en cas de séisme

Sécuriser les équipements d'eau potable

Faire des aménagements pour protéger les biens et les personnes

3.RECOMMANDATIONS POUR 2007

Les réunions publiques sont un très bon outil pour recueillir des avis qualitatifs d'une part et former/informer les participants d'autre part. La difficulté est d'attirer les gens aux réunions.

Quelques recommandations :

AMÉLIORER L'INFORMATION :

Faire suffisamment tôt la publicité sur la consultation et la tenue des réunions, dans les médias écrits (presse locale et municipale) et visuels (documentaire TV, affiches sur la campagne dans toute l'île dans les mairies, sur les places publiques, dans les établissements publics tel que la poste, les écoles, les collèges, les administrations...).

A chaque consultation il est nécessaire d'assurer une restitution au grand public pour marquer l'évènement avec information dans la presse.

Les questionnaires de la consultation : améliorer la formulation des questions fermées, ne pas surcharger de questions, prévoir un questionnaire court et simple remplissable en 5-10 mn.

CIBLER L'INFORMATION

L'analyse des questionnaires et des avis donnés en réunions publiques montre que la population souhaite être formée sur certains aspects de la gestion de l'eau et notamment sur un certains nombre de thèmes qui apparaissent de manière récurrente :

- pesticides et chlordécone, état des recherche sur les eaux souterraines, qui va payer, quels sont les coûts, pourquoi sont ils pollués ? Les acteurs, qui fait quoi ? La connaissance, peut on atteindre le bon état, le mauvais état est il irrémédiable ? La situation actuelle des réserves d'eau, les taux de consommation d'eau, les dangers qui menacent l'avenir de l'eau, les décisions et actions politiques pour l'eau...

Les réunions publiques étaient conçues pour recueillir un avis mais les participants souhaitent également des réponses à leurs questions. Aussi, il semble opportun de prévoir d'ici la prochaine consultation des évènements du type conférence de l'eau ou forum de l'eau avec des temps de formation thématique sur l'eau.



S'APPUYER SUR DES RELAIS LOCAUX

Les réunions publiques doivent être préparées avec les maires car ils doivent constituer un relais local pour attirer la population. Il est nécessaire de toujours prévoir de contacter en parallèle le maire et ses services concernés par l'opération. ;

Les réunions publiques doivent être préparées étroitement avec les associations locales.

Financer des projets de sensibilisation de la population en sollicitant les associations, les organismes d'éducation à l'environnement, les structures de gestion locale de l'eau (syndicats, communautés de communes, etc.).

Avoir des relais sur le terrain pour expliquer, accompagner les citoyens (rôle des ambassadeurs bleus)

LA FORMATION AUX TECHNIQUES D'ANIMATION ET CHANGER LE FORMAT DES REUNIONS PUBLIQUES

Former les responsables environnement des collectivités à l'animation participative de réunions (quelques formations ont été réalisées en Martinique pendant la période de consultation), afin d'inciter les communes à reproduire des réunions publiques constructives, pour maintenir une mobilisation des citoyens entre deux périodes de consultation.

Former les décideurs au principe des cercles d'échanges (les participants des réunions locales sont pour partie des acteurs de l'eau et pour partie des « non initiés »).

UTILISATION DES TECHNIQUES QUI ONT MARCHÉ DANS LES AUTRES BASSINS :

(source : MEDD, Bilan des grands types d'actions d'accompagnement (autres que réglementaires) de la consultation du public.

- Actions des agences de l'eau en direction du grand public
 - *Campagne média (achat d'espace dans la Presse régionale, radios, TV locales, affichage, parrainage de la météo)*
 - *Envoi du questionnaire au grand public (boîtes aux lettres)*
 - *Organisation de forums / débats publics*
 - *Autres actions (exposition, « ambassadeurs bleus »)*
- Actions en direction de la presse
 - *Conférences de presse*
 - *Relations presse avec retombées dans la presse, radio, TV locales*
- Actions vers des publics relais
 - *Envois aux mairies des documents de consultation*
 - *Envois à d'autres structures territoriales, espaces naturels, acteurs de la gestion de l'eau*
 - *Actions vis-à-vis du milieu scolaire*
- Partenariats
 - *Avec des collectivités locales (Articles dans la presse territoriale, insertion du questionnaire dans la presse territoriale)*
 - *Avec des associations*
 - *Avec des structures de gestion d'espaces naturels, des partenaires techniques, des chambres consulaires*
 - *Avec la presse (annonce de débats, forums, ...)*



LES MOYENS PRÉFÉRÉS POUR ÊTRE CONSULTÉS

(source : MEDD-Bilan de la consultation 2005)

(Base : ensemble / Réponses suggérées / 2 réponses possibles)	Boîtes aux lettres Colmar %	Avec bulletin municipal Toulon %	Campagne média Béthune %	Partenariat associatif Eure et Loir %	Ambassadeurs bleus Fort-de-France %	ENSEMBLE %
Que vous le receviez dans votre boîte aux lettres	76	71	71	64	79	72
Qu'il soit sur Internet	17	16	12	20	11	15
Que vous puissiez le trouver en mairie	13	9	20	19	11	14
Qu'il soit imprimé ou inséré dans un journal	11	5	9	7	7	7
Qu'il soit imprimé ou inséré dans le bulletin municipal	8	5	6	9	3	6
Que vous puissiez le trouver en préfecture ou sous-préfecture	1	1	2	3	2	2
Que vous puissiez vous le procurer au cours d'une réunion publique	2	1	2	1	2	1
Que vous puissiez vous le procurer auprès d'une association	1	1	2	1	1	1
Autrement	1	3	1	3	3	2
<i>Ne se prononcent pas</i>	3	5	2	3	3	3
TOTAL	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS POUR ORGANISER UNE BONNE CONSULTATION

Il n'y a pas de moyen de communication ou de sensibilisation qui se suffise à lui-même :

- *La distribution « boîtes aux lettres » fonctionne bien parce qu'elle a aussi bénéficié de l'appui d'une campagne média,*
- *Une campagne média associée à une diffusion du questionnaire en préfecture, donc assez loin des gens donne de bons résultats d'impact publicitaire (51% de visibilité), mais pas les meilleurs résultats possibles pour la participation à la consultation;*

La mise en place d'un dispositif efficace passe par le respect des principes suivants :

- *Une bonne synchronisation entre les campagnes de sensibilisation et la mise à disposition des supports de réponses,*
- *Une campagne de communication publicitaire forte qui utilise les moyens de publicité efficaces (télévision, radio, presse, affichage),*
- *Une concentration dans le temps des actions (campagnes nationale et locales, communication publicitaire, RP, actions vers les leaders d'opinion, ...) plutôt que leur étalement sur une longue durée,*
- *Une homogénéité des messages dans leur contenu et une orientation vers l'objectif principal du dispositif, c'est-à-dire informer le public de l'existence de la consultation et l'inviter à y participer*
- *Une diffusion de proximité (boîtes aux lettres, insertion dans le bulletin municipal, mise à disposition en mairie, ambassadeurs bleus ...).*



ANNEXES

Annexe 1 : Echantillon de cadrage

Annexe 2 : Graphes des réponses au questionnaire

Annexe 3 : Graphes des réponses aux questionnaires par tranche d'âge, par catégories socio professionnelles, par secteur géographique

Annexe 4 : Bilan des réunions publiques

Annexe 5 : Présentation de l'état des lieux et des questions importantes faite en réunion publique

Annexe 6 : Présentation du bilan de la consultation faite au comité de bassin de la Martinique le 31 mai 2006



1.ECHANTILLON DE CADRAGE

Source : DIREN/INSEE Martinique

	Agriculteurs	Artisans. commerc	Cadres.prof. Intel.	Professions. inter.	Employés	Ouvriers	retraités	autres	Ensemble
ES - AGRICULTURE	2 598	140	75	180	209	5 182			8 384
ET - INDUSTRIE	0	1 397	463	1 578	1 243	4 377			9 058
EU - CONSTRUCTION	0	2 480	132	511	305	3 642			7 070
EV - TERTIAIRE	0	7 535	8 847	22 604	39 954	12 615			91 555
chômeurs	344	1 595	471	3 479	18 052	15 548			39 489
retraités							50831		50 831
autres								174930	174 930
Total	2 942	13 147	9 988	28 352	59 763	41 364	50831	174930	381 317
	Agriculteurs	Artisans. commerc	Cadres.prof. Intel.	Professions. inter.	Employés	Ouvriers	retraités	autres	Ensemble
ES - AGRICULTURE	0,7	0,0	0,0	0,0	0,1	1,4	0,0	0,0	2,2
ET - INDUSTRIE	0,0	0,4	0,1	0,4	0,3	1,1	0,0	0,0	2,4
EU - CONSTRUCTION	0,0	0,7	0,0	0,1	0,1	1,0	0,0	0,0	1,9
EV - TERTIAIRE	0,0	2,0	2,3	5,9	10,5	3,3	0,0	0,0	24,0
chômeurs	0,1	0,4	0,1	0,9	4,7	4,1	0,0	0,0	10,4
retraités	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,3	0,0	13,3
autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,9	45,9
Total	0,8	3,4	2,6	7,4	15,7	10,8	13,3	45,9	100,0